



15 FEV. 2012

ARRIVEE

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 27 janvier 2012, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Jean-Paul Morel à Odile Bedeau de l'Ecochère – Isella De Marco à Isabelle Duret – Rahma Khadraoui à Brigitte Pigeyre – Fabienne Alphonsine à Andrée Ligonnet – Yannis Burgat à Michel Charpenay – Florentine Masse à Jean-Claude Cano – Grégory Coin à Christophe Casadei – Bénédicte Krebs à Grégory Estrems – Véronique Soriano à Isabelle Ballet

Absents : Stéphane Jeannet – Franck Ferrante

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Isabelle Duret a été désignée.

DELIB 2012.02.06 20

**OBJET : Participation financière aux frais de formation  
Contrat d'apprentissage CAP petite enfance**

Michel BACCONNIER, Maire, expose au Conseil Municipal qu'à la suite de la signature du contrat d'apprentissage CAP Petite Enfance de Léa LASSALE, une participation financière est sollicitée auprès de l'employeur.

La participation vise à couvrir les frais pédagogiques pour la première année de formation et sera versée au Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de l'Académie de Lyon.

Le montant de la participation est fixé à 631 euros.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE l'engagement de cette dépense pour un montant de 631€.**
- **DIT que l'imputation de la dépense sera réalisée sur la ligne 020/6184.**

**A l'unanimité.**

St-Quentin-Fallavier, le 10 février 2012.

Publication le 13 février 2012.

Le Maire,

Michel BACCONNIER